



INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Contexte d'application

Pour **estimer le développement d'un pays**, le Programme des Nations Unies pour le Développement a défini un certain nombre d'indicateurs de développement humain. S'engager dans une telle démarche nécessite en effet d'assurer un suivi régulier des actions initiées.

Les indicateurs favorisent les échanges entre les différents acteurs sur les orientations à prendre. Ils permettent d'informer les populations, d'effectuer des comparaisons, de montrer les évolutions dans le temps... Or les indicateurs actuels de développement, comme le PNB, ne permettent pas d'évaluer la "durabilité" des systèmes. S'engager dans la construction d'indicateurs spécifiques est donc indispensable.

Historique des IDH

Selon le territoire institutionnel, différents indicateurs ont été définis :

- L'OCDE utilise depuis 1989 un jeu d'indicateurs fondé sur un cadre méthodologique Etat-Pression-Réponse.
- Le Conseil Européen de Lisbonne en mars 2000 a défini 117 indicateurs structurels dont l'utilisation au niveau européen pose des problèmes en termes d'analyse.
- Au niveau Français, l'IFEN a défini 45 indicateurs dont voici la liste

novembre 2006



Liste des 45 indicateurs de développement durable

<i>Pilier économique</i>	<i>Pilier environnemental</i>	<i>Pilier socio-santaire</i>
I. Indicateurs synthétiques 1. PIB 1a. PIB par habitant 1b. taux de croissance du PIB réel 2. Indicateur de fécondité II. Amélioration de la croissance potentielle 3. Taux d'investissement des entreprises 4. Taux d'emploi (actifs occupés/population totale) III. Equité intergénérationnelle et qualité de la gestion patrimoniale 5. Taux d'épargne 6. Taux d'épargne nette ajustée 7. Taux d'endettement public IV. Innovation et recherche 8. Taux de diplômés en sciences et technologies 9. Dépenses de R&D 10. Dépôts de brevets 11. Fonds investis en capital-risque rapportés au PIB V. Mode d'insertion dans la mondialisation 12. Productivité du travail 13. Coût salarial unitaire dans l'industrie manufacturière 14. Investissements directs étrangers en France 15. Aide publique au développement rapportée au PNB	VI. Changement climatique 1. Emissions de GES et PIB éclairage sur la consommation d'énergie 2. Production d'énergie à partir de sources renouvelables VII. Ressources environnementales 3. Exploitation des ressources halieutiques 4. Prélèvements d'eau par secteurs 5. Artificialisation du territoire éclairage sur l'étalement urbain 6. Granulats alluvionnaires 7. Biodiversité : évolution des populations d'oiseaux communs VIII. Modes de Production de et de Consommation 8. Eco-efficacité des transports éclairages sur les victimes des accidents de la route et l'exposition au bruit 9. Production de déchets et population éclairage sur mode de traitement des ordures ménagères 10. Tourisme et territoire 11. Consommation de matières premières et PIB 12. Eco-efficacité du secteur agricole éclairage sur bilan azoté IX. Santé-environnement 13. Qualité de l'air (population exposée à la pollution de l'air par l'ozone) éclairage sur les particules 14. Contamination des eaux continentales par les pesticides 15. Exposition aux risques 15 a. risques naturels (éclairage sur l'exposition aux événements climatiques) 15 b. risques technologiques (éclairage sur sols contaminés et marées noires)	X. Cohesion sociale 1. Revenus 1a. dispersion des revenus 1b. taux de pauvreté monétaire 2. Surpeuplement des logements 3. Chômage 3a. taux de chômage de longue durée 3b. dispersion des taux de chômage régionaux 4. Taux de ménages sans emploi 5. Part d'enfants dans les ménages à faible niveau de vie 6. Part de jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire et ne poursuivant pas d'études ou de formation quelconque 7. Niveau de vie relatif des personnes âgées XI. Modes de vie et santé 8. Espérance de vie sans incapacité 9. Taux de mortalité prématurée évitable 10. Taux de suicide des jeunes 11. Consommations responsables 11a. alcool 11b. tabac 11c. obésité XII. Valorisation des ressources humaines 12. Formation professionnelle. 13. Emploi des femmes 13 a. écart relatif entre les taux d'emploi des deux sexes 13 b. écart de rémunération entre les sexes (salariés à temps complet) 14. Risques professionnels 14a. indice de survenance des accidents mortels de travail et de trajet 14b. prévalence des maladies professionnelles 15. Taux d'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements d'au moins 20 salariés

v

L'indice de développement humain

À partir de ces indicateurs, on calcule notamment un **indicateur composite**, l'**indice de développement humain ou IDH** (*human development index*, HDI).

L'hypothèse de base est que **les revenus monétaires ne sauraient constituer le seul critère pour juger du niveau de vie et de bien-être atteint dans un pays particulier**. L'économiste indien Amartya Sen a eu comme idée de créer un indice qui prenne en compte le caractère multidimensionnel du développement humain.

Cet indice composite a une valeur comprise entre 0 (très mauvais) et 1 (très bon) et est la moyenne de trois indices quantifiant

- la longévité (espérance de vie à la naissance), qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, au logement, à une bonne hygiène et aux soins médicaux ;
- le niveau d'éducation (taux de scolarisation et d'alphabétisation), qui traduit la satisfaction des besoins immatériels comme la capacité de participer aux prises de décision sur le lieu de travail ou dans la société ;
- le niveau de vie (logarithme du produit intérieur brut par habitant en parité de pouvoir d'achat), afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

En 2002, l'IDH va de 0,942 pour la Norvège (1^{re}) à 0,275 pour le Sierra Leone (173^e). La moyenne mondiale est de 0,722. Le PNUD classe les pays en trois groupes :

- pays à développement humain élevé (IDH >= 0,8) : 53 pays d'IDH moyen 0,918 ;
- pays à développement humain moyen (0,5 <= IDH < 0,8) : 84 pays d'IDH moyen 0,691 ;
- pays à faible développement humain (IDH < 0,5) : 36 pays d'IDH moyen 0,448.



Ce qui compte le plus dans l'I.D.H., ce n'est pas le niveau absolu (le nombre lui-même) mais le rang du pays dans le classement mondial. On retrouve évidemment en tête du classement la plupart des grands pays développés. Si l'on veut étudier l'évolution de la situation d'un pays sur le plan du développement, il faut retenir une étude sur le long terme : gagner une place en un an n'est pas très significatif ; en revanche, gagner régulièrement des places sur 20 ans, ou même sur 10 ans, l'est.

Méthode de calcul

$$IDH = \frac{A + D + E}{3}$$

L'IDH vaut

où *A*, *D* et *E* sont les indices de longévité, niveau d'éducation et niveau de vie.

Le calcul des indices est donné dans le tableau ci-dessous.

Calcul des indices composant l'indice de développement humain.

Indice	Mesure	Valeur minimale	Valeur maximale	Formule
Longévité	espérance de vie à la naissance (EV)	25 <u>ans</u>	85 <u>ans</u>	$A = \frac{EV - 25}{60}$
Education	Taux d'alphabétisation (TA)	0%	100%	$D = \frac{2TA + TBS}{3}$
	Taux brut de scolarisation (TBS)	0%	100%	
Niveau de vie	logarithme du <u>PIB</u> par habitant en parité de pouvoir d'achat	100 <u>USD</u>	40 000 <u>USD</u>	$E = \frac{\log_{10} PIB - 2}{2,60206}$

Echelle d'intervention

(bâtiment, quartier, patrimoine, territoire)

L'indice de développement humain a été défini pour être calculé à l'échelle d'un pays. C'est un indice macroscopique. La méthode peut être utilisée a priori à des échelles plus petites : régions, communes, quartier,...

Tout dépend ce que veut mesurer l'utilisateur de cet indice, à savoir le bien-être des locataires ou des habitants (du quartier, du territoire).

Acteurs concernés et leurs rôles

(pilotage, information, financement,...)

Concerne : bailleurs, collectivités

Portage : Néant



Portée : d'application volontaire et non réglementaire.

Points forts, points faibles et points de vigilance

Points forts

- Permet de mesurer le bien-être humain et son évolution
- Plus globalement les IDH sont des outils de communication et de sensibilisation

Points faibles

- Impossibilités à obtenir les données à l'échelle patrimoniale ; difficultés à l'échelle territoriale

Points de vigilance

- Comparer 2 IDH requiert d'avoir pris des données sur la même période.
- La fréquence de l'actualisation de l'IDH repose sur celle des données, des recensements effectués.

Plus globalement, les indicateurs doivent être adaptés :

- à l'échelle : un indicateur pour une commune n'est pas nécessairement pertinent pour un pays,
- au public : les indicateurs pour le gestionnaire de la distribution de l'eau ne sont pas les mêmes que pour le grand public,
- au territoire : les indicateurs adaptés à la Belgique ne le sont pas tous autant pour le Bénin par exemple.

Tout dépend de l'usage des indicateurs, à qui ils sont destinés.

Les impacts sur les habitants

Il s'agit d'un indicateur de développement social.

Argumentaire

L'intérêt des indicateurs de développement durable réside dans l'évolution de ces indicateurs et dans l'identification des leviers nécessaires à les faire évoluer positivement.

Certains indicateurs existant dans les organismes HLM s'inscrivent dans cette démarche : ratio de Wh/m²/an, taux d'effort, % de personnes âgées, etc...



L'IDH est quant à lui un Indicateur de développement social intéressant à l'échelle d'un pays. Néanmoins son utilisation pour un bailleur requerrait son adaptation par une redéfinition des critères le composant notamment sur « le niveau de vie ».

Il existe d'autres indicateurs que l'indice de développement humain. En voici certains:

Indicateurs de pauvreté et des déclinaisons avec

1. l'indicateur de précarité : L'indice de précarité mesure davantage la pauvreté. Il permet d'évaluer le nombre de ménages en situation précaire et qui, de ce fait, pourraient facilement se retrouver sous le seuil de pauvreté. En fonction de la segmentation utilisée dans la composition des ménages, il permet de faire ressortir les ménages fragiles (par exemple les familles monoparentales,...).
2. le taux de chômage
3. ...

Indicateurs de longévité et de santé et des déclinaisons avec

1. L'indice de dépendance, par exemple en mesurant le rapport (en %) du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus au nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (au 1er janvier).
2. ...

Indicateurs d'éducation : taux de scolarisation, ...

Indicateurs d'accès aux ressources pour une vie décente : taux d'effort,...

Indicateurs de préservation des ressources :

1. kWh (consommation d'énergie)
2. m³ d'eau
3. tCO₂
4. tNO_x (chaufferies)
5.

Indicateurs d'égalité entre hommes et femmes

Indicateurs des droits humains et des travailleurs

...